

## Au sein du Service Commun des Etudes et de la Vie Etudiante, le Bureau de la Vie Etudiante (BVE) a pour mission de vous accompagner dans votre vie d'étudiant.

Entièrement dédié à la vie étudiante sur les campus, ce bureau est un lieu d'**accueil**, d'**aide**, d'**information** et de **médiation** auprès de l'ensemble des services de l'Université et des partenaires extérieurs.

Il se situe au sein de la Maison des Services à l'Étudiant sur le campus du Mont Houy (arrêt de tramway « Campus Mont-Houy »).

Contact : [bve@univ-valenciennes.fr](mailto:bve@univ-valenciennes.fr) ou 03 27 51 10 12 / 03 27 51 10 13

### - Les aides aux étudiants

Pour toute question liée aux bourses sur critères sociaux, aux aides spécifiques d'urgence, au logement, à la restauration et en cas de difficultés, le BVE vous met en relation avec les assistantes sociales qui peuvent vous recevoir lors de leurs permanences ou sur rendez-vous.

[Le planning des Assistantes sociales pour l'année 2016-2017:](#)

#### Mme Isabelle JAWORSKI

Secteur d'intervention : FDEG-IAE-IPAG-ISTV-FSMS-ENSIAME- Filières délocalisées à Maubeuge

LUNDI	9 h – 11 h Permanence téléphonique 03 27 51 10 43	Dès 13 h 30 sans rendez-vous  M S E – Mont Houy
JEUDI	Dès 9 h sur rendez-vous les 1 <sup>er</sup> et 3 <sup>e</sup> du mois Bibliothèque antenne de Maubeuge Bd du Général de Gaulle  les 2 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup> du mois MSE – Mont Houy	Dès 13 h 30 sur rendez-vous  M S E – Mont Houy

#### Mme Eglantine FLAMENT

Secteur d'intervention: FLLASH-IUT- Filières délocalisées à Cambrai

LUNDI	<b>Dès 9 h permanence sans rendez-vous</b>  <b>MSE – Mont Houy</b>	Dès 13 h 30 sur rendez-vous  M S E – Mont Houy
MERCREDI	Dès 9 h sur rendez-vous les 1 <sup>er</sup> et 3 <sup>e</sup> du mois à l'Infirmierie de Cambrai	Dès 13 h 30 sur rendez-vous les 1 <sup>er</sup> et 3 <sup>e</sup> du mois à l'Infirmierie de Cambrai
JEUDI	Dès 9 h sur rendez-vous  MSE – Mont Houy	14 h – 16 h:  Permanence téléphonique au 03 27 51 10 42

Les rendez-vous sont à prendre au Bureau de la Vie Étudiante sur place ou par téléphone du lundi au jeudi de 9 h à 12 h au 03 27 51 10 12.

## - **L'accompagnement de la vie associative**

Le BVE est à la disposition des étudiants pour les aider à constituer et faire vivre leurs associations.

De nombreuses associations sont actives sur le campus de l'Université, dans des domaines tels que le sport, la solidarité, la culture artistique, la culture scientifique et technique, l'animation du campus, la prévention et la santé, la vie des filières, le handicap, l'environnement, la citoyenneté...

Les associations reconnues par l'Université au sens de la « Charte des associations » peuvent bénéficier d'une aide technique dans la réalisation de leurs projets. Le BVE peut les aider et les conseiller : démarches légales pour constituer une association et la faire vivre, montage de projets, organisation d'événements, et pour toute question relative au fonctionnement de l'Université.

## - **Le soutien financier des initiatives étudiantes**

Une subvention peut être accordée dans le cadre du FSDIE (Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes) aux associations présentant un projet et remplissant certains critères. Le dossier de demande de subvention au titre du FSDIE est à la disposition des étudiants porteurs de projet(s) au BVE, ainsi que sur l'ENT.

Trois campagnes FSDIE ont lieu chaque année en octobre, février et mai (calendrier diffusé en début d'année universitaire).

Contact : [bve@univ-valenciennes.fr](mailto:bve@univ-valenciennes.fr) ou 03 27 51 10 08 / 03 27 51 10 13

## - **Le relais Handicap**

Pour parvenir à l'égalité des chances de réussite pour tous les étudiants, le relais Handicap, constitué de plusieurs interlocuteurs de différents services, accompagne les étudiants en situation de handicap.

Le BVE participe au relais Handicap, basé à la Maison des Services aux Etudiants: il assure l'accueil et le premier contact des étudiants en situation de handicap ou victimes de maladies invalidantes, ainsi que de leurs familles. Il propose également un accueil par le service d'aide sociale aux étudiants.

Les besoins spécifiques de l'étudiant sont définis dans un Plan d'Aménagement de l'Etudiant en situation de Handicap (PAEH) proposé par le médecin de prévention après avoir rencontré l'étudiant, validé par l'équipe plurielle et mis en œuvre dans la composante de formation.

Contact : [relaishandicap@univ-valenciennes.fr](mailto:relaishandicap@univ-valenciennes.fr) ou 03 27 51 10 12 / 03 27 51 10 13

## - **L'accompagnement des étudiants internationaux**

Pour les étudiants internationaux (hors Union Européenne) qui se présentent à titre individuel en dehors de tout programme d'échange ou de coopération internationale, le BVE facilite les demandes de titres de séjour et leur renouvellement, en relation avec la Sous-Préfecture de Valenciennes.

Contact : [bve@univ-valenciennes.fr](mailto:bve@univ-valenciennes.fr) ou 03 27 51 10 12